

PROJET D'APPUI A L'INITIATIVE DE RESTAURATION DES TERRES DEGRADEES DU VILLAGE DE NGUEYE NGUEYE

LOCALISATION

Communauté rurale de Ngoye, département de Bambey, région de Diourbel, Sénégal

ORGANISATION PORTEUSE

L'association, les « Jambaar » du village de Ngeye Nguèye est créée en 1970. Elle compte actuellement 94 membres dont 42 hommes et 52 femmes. Le but de cette association est de contribuer à l'amélioration de la situation socio économique des ses membres.

PROBLEMES A RESOUDRE

La disparition progressive du couvert végétal ligneux et la dégradation des sols constituent les principaux problèmes que le projet cherche à résoudre.

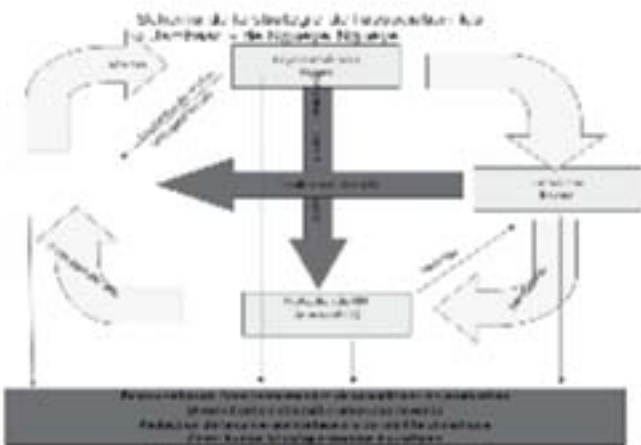
OBJECTIFS

L'objectif du projet est de lutter contre les effets néfastes des variabilités climatiques par la restauration des terres dégradées du village, la régénération naturelle assistée et la lutte contre la pauvreté des populations de Nguèye-Nguèye

STRATEGIE

- fabrication et vente de foyers améliorés ;
- embouche bovine
- reboisement et mise en défens
- renforcement de capacités des membres de l'OP sur le compostage

Schéma de mise en évidence des liens entre les activités du projet et le CC



RESULTATS

Sur le plan de la promotion de technologies d'économie d'énergie, 400 foyers améliorés sur les 500 prévus dans le projet, ont été fabriqués et vendus. Le montant de la contribution des femmes est de 1500F pour un prix unitaire de 4500F. Le revenu total de la vente des foyers est de 420 000F. Concernant l'embouche

bovine, 12 sujets ont été achetés et mis en opération. Les 3 premières opérations de vente ont concerné 10 sujets au total et ont permis de dégager une marge bénéficiaire totale de 1 012 000FCFA. La dernière opération d'embouche qui porte sur 2 sujets est en cours.

Pour les activités de reboisement, 9000 plants forestiers (prosopis, melifera, jujuphus mauritiana, lawsonia inermis) ont été réalisés par l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye. Cette production de pépinière lui a été confiée par le conseil rural de Ngoye pour relancer les activités de reboisement dans l'espace communautaire. Dans le cadre de ce partenariat, le conseil rural de Ngoye a versé 750 000F dans les comptes de l'association. Au total, 1500 plants forestiers composés de melifera, prosopis, jujuphus mauritiana ont été reboisés autour des deux marres du village, avec un taux de réussite environ de 60%.

PARTENAIRES

Les partenaires suivants interviennent dans la réalisation du projet :

- le conseil rural de Ngoye pour prendre les délibérations concernant les zones mis en défens et la gestion rationnelle des mares et marigots restaurés.
- Le service départemental des Eaux et Forêts : appui technique dans le choix des plantes pour le reboisement ; l'identification des sites à régénérer et l'appui dans l'encadrement et la sensibilisation des populations par rapport à la gestion de ces espaces ;

INCIDENCES ECONOMIQUES

La mise en œuvre du projet de restauration des terres dégradées de Nguèye Nguèye au Sénégal a produit des résultats économiques significatifs. L'augmentation progressive du prix d'un foyer amélioré a permis à l'association d'avoir plus de fonds pour assurer la continuité de l'activité.

La réussite de la première opération de production de plants forestiers a amené le conseil rural et certaines OCB de la communauté rurale à formuler une demande de 6750 plants forestiers des mêmes espèces que la première opération. Les retombées attendues de cette opération, vont améliorer les ressources financières de l'organisation pour lui permettre de renforcer et de développer encore d'autres activités génératrices de revenus.

L'embouche bovine permet la diversification des activités tout en renforçant la dimension genre au niveau de cette organisation communautaire car sur les 12 bénéficiaires de l'embouche, les 4 sont des femmes.

INCIDENCES ENVIRONNEMENTALES

L'initiative de restauration des terres dégradées, portée par l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye a renforcé la prise de conscience des populations et des autorités locales sur l'importance d'une bonne gestion des ressources naturelles



dans le contexte des changements climatiques. L'initiative de l'association en matière d'adaptation aux changements climatiques est suivie aujourd'hui par d'autres organisations communautaires de base de la communauté rurale comme celles de Danou Ngaye, Ngascop). Ces villages s'adonnent maintenant à des activités de protection des ressources ligneuses interdisant toute coupe abusive de bois dans leurs localités. Un équilibre écologique est en train d'être observé avec le retour de certaines espèces fauniques. En contrepartie de la subvention accordée aux femmes concernant les foyers améliorés, ces dernières se sont engagées dans la sensibilisation sur l'adoption de pratiques d'économie d'énergie et des activités de conservation des ressources naturelles comme le reboisement (melifera, lawsonia inermis,...). La convention locale adoptée, devra assurer la régénération du couvert ligneux et la diminution des coupes abusives. Ainsi les peuplements de ligneux pourront constituer de haies vives qui limiteront l'érosion éolienne et la dégradation des sols, dues en grande partie aux changements climatiques.

Le reboisement et la régénération naturelle conduiront à plus ou moins long terme à une restauration du couvert végétal qui a un impact significatif sur la fertilisation des sols. Les formations ligneuses stabilisent les sols, améliorent leur texture, renforcent la biomasse aérienne et terrestre et luttent contre l'érosion éolienne. Les sols fertilisés contribuent à avoir de bons rendements agricoles permettant de réduire la pauvreté des populations qui dépendent pour l'essentiel à l'agriculture.

INCIDENCES EN TERMES D'INFLUENCE DES PRATIQUES ET DES POLITIQUES LOCALES

Le partenariat entre le Conseil Rural de Ngoye et IED Afrique dans le cadre du Budget Participatif est un résultat de la mise en œuvre du FSSA. L'approche méthodologique de mise en œuvre de leur projet FSSA qui a fait de la transparence, de la participation et de l'inclusion de tous les acteurs, une réalité dans la zone, a convaincu le conseil rural, que la meilleure façon de satisfaire, les besoins des populations, est de les associer dans le processus de mise en œuvre du budget de la communauté rurale. C'est ainsi que l'idée du budget participatif est né. Ensuite une demande d'appui a été adressée à IED Afrique par le président du conseil rural pour accompagner la communauté rurale dans ce sens. Ce budget participatif qui est en cours de mise en œuvre, prendra en compte, la demande de plus en plus importante des populations en plants forestiers adaptés aux conditions locales pour relancer le reboisement qui constitue selon les populations une bonne pratique pour lutter contre la dégradation et la disparition des ressources ligneuses. L'association les « Jambaar » est de plus en plus sollicitée, à cause de son projet réussi, dans l'espace communautaire de Ngoye. Le projet FSSA a davantage consolidé les relations entre Nguèye Nguèye et les villages environnants.

INCIDENCES EN TERMES D'AMELIORATION DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

Le FSSA, a apporté des améliorations significatives dans les pratiques habituelles de gestion. Maintenant, il y a plus de rigueur dans les actes de gestion financière des activités de l'association (les situations en caisse et en banque sont arrêtées chaque fin du mois, les procédures d'appel d'offres sont adoptées permettant à l'association d'avoir un large éventail de fournisseurs à choisir et d'économiser ainsi des ressources). Le réflexe de rendre compte et la culture de la transparence se développent actuellement au sein de l'organisation, car dès la réception des fonds de la coordination du FSSA et ou de la plateforme, l'assemblée générale de l'association se réunit et décide de l'utilisation de ces fonds. Après exécution, le compte rendu technique et financier est présenté à cette assemblée pour discussion et validation. Des réunions de planification et de concertation sont régulièrement organisées.

L'apprentissage mutuel qui a été matérialisé par la formation par les pairs (entre les projets du Sénégal) sur le guide de procédures de gestion des fonds, a été d'un grand apport sur les pratiques organisationnelles de l'association. C'est grâce aux échanges de bonnes pratiques durant cette formation, que le registre des visites qui donne une indication précise de l'objet et de la date de visite des partenaires dans le village, a été adopté.

DIFFICULTES

- La courte durée du projet (2ans) qui ne permet de voir dans l'immédiat les incidences et les impacts réels de certaines activités, comme le reboisement et la convention locale de protection des ressources ligneuses
- Les ressources financières reçues sont limitées, ce qui n'a pas permis de toucher le maximum de bénéficiaires (embouche et foyers améliorés). La demande dépasse largement l'offre
- Le montant faible des tranches de financement et les retards dans la réception des fonds, compromettent la réalisation à dates échues des activités.

ELEMENTS DE DURABILITE

Les mécanismes de remboursement des fonds alloués par l'association aux populations sous forme de crédits revolving, pour développer des activités d'embouche bovine, constitue une source de pérennisation de cette pratique qui est une alternative aux contreperformances de l'agriculture dues en grande partie aux conséquences de la variabilité climatique. Tous les 6 mois, les bénéficiaires remboursent 1/4 du total (prix d'achat du sujet + 10%) à l'association pour permettre à d'autres membres de bénéficier du crédit. L'instauration d'une contribution financière pour l'achat d'un foyer amélioré est aussi un bon mécanisme de durabilité de l'activité, car les ressources financières générées seront utilisées pour fabriquer encore plus de foyers et toucher le maximum de ménages. Parallèlement, l'appropriation du projet par les populations, le conseil rural et les services techniques (CADL et Eaux et Forêts), constitue une source de pérennisation de l'initiative de l'association.

AMELIORATION DE L'ALIMENTATION DES VACHES LAITIERES EN SAISON SECHE

LOCALISATION

Arrondissement de Dafra, commune de Bobo Dioulasso, région des Hauts bassins, Burkina Faso,

ORGANISATION PORTEUSE

La Coopérative laitière de Koro, créée le 12 novembre 2003, compte 20 membres qui s'adonnent principalement à un élevage extensif. Basée dans l'arrondissement de Dafra et dépendant de la commune de Bobo Dioulasso, elle a bénéficié de l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers qui l'accompagnent depuis sa création dans la mise en œuvre d'activités en vue de rendre des services aux membres.

PROBLEMES A RESOUDRE

Depuis des années, les vaches laitières de la zone de Koro ont une faible productivité. Le déficit fourrager, conséquence des variabilités et changements climatiques ayant des effets sur la pluviométrie, est considérable. En effet, la raréfaction du tapis herbacé, principale source de nourriture du bétail, crée une carence alimentaire accentuée avec une conséquence directe sur la production de lait et de viande. A cela, il faut ajouter l'inaccessibilité des aliments industriels. Tout ceci fragilise encore plus les communautés qui tirent l'essentiel de leur revenu du commerce de lait et de vente. C'est en réponse à cette situation critique et afin d'augmenter quantitativement et qualitativement la production de lait que ce projet a été mis en place.

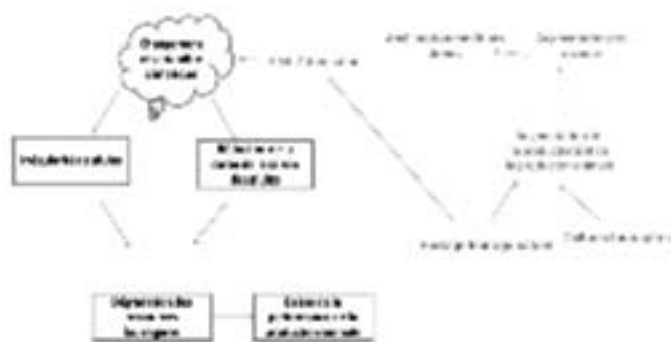
OBJECTIFS

La Coopérative de Koro vise à travers ce projet l'augmentation qualitative et quantitative de la production laitière par l'adoption de techniques facilitant l'amélioration de la qualité de l'alimentation du bétail afin de résorber le déficit nutritif des animaux.

STRATEGIE

La stratégie du projet s'articule autour du renforcement des capacités des membres de l'OP dans les techniques de fauchage, de stockage et d'ensilage de fourrage naturel et d'espèces fourragères cultivées. L'amélioration de la fertilité des sols est intégrée en vue d'avoir de meilleurs rendements des cultures de semences fourragères.

Schéma de mise en évidence des liens entre les activités du projet et le CC



RESULTATS

24 éleveurs ont été formés sur les techniques de culture fourragère, de fauche, de conservation et d'ensilage de l'herbe verte. La maîtrise de ces techniques par les producteurs a été déterminante dans la production des quantités de fourrage stockées.

En effet, la coopérative a obtenu, en 2010, une production de fourrage de 22,5t pour l'herbe verte fauchée puis séchée et de 20t pour l'herbe verte fauchée et ensilée dans des fosses de 6 mètres de longueur, 3 mètres de largeur et 0.5 mètres de profondeur. La pratique de l'ensilage permet de garder la fraîcheur de l'herbe et sa valeur nutritive pendant toute la saison sèche.

La production totale des huit fosses fumières réalisées par la coopérative était environ de 40 tonnes de fumier répandu dans la parcelle fourragère commune de 10ha de « mucuna ». La culture fourragère de variété « Mucuna » a donné une récolte de 19 tonnes.

PARTENAIRES

Confédération Paysanne du Faso et l'INERA (Institut National de l'Environnement et des Ressources Agronomiques) et la Direction provinciale des ressources animales du Houet sont les principaux partenaires qui accompagnent la Coopérative de Koro dans la mise en œuvre de son projet.



INCIDENCES SUR LES CONDITIONS DE VIE DES ELEVEURS

Les quantités importantes de fourrage produites et ensilées, ont permis à la coopérative d'assurer l'alimentation de ses 25 vaches laitières toute l'année. De plus, la quantité de lait produite par vache est passée de 1,5 litre (avant l'appui du FSSA) à 2 litres par jour avec une durée de production qui est passé de 8 à 12 mois. Le taux de reproduction des animaux s'est accru avec une augmentation relative des naissances par rapport aux années précédentes (10 en 2009). Cela se traduit par une augmentation sensible des revenus. Le bénéfice net tiré de la vente du lait est de 3 343 800F CFA, en 2010.

INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Avec les cultures fourragères et le fauchage de l'herbe verte, la couverture végétale et le tapis herbacé sont moins sollicités par les éleveurs et le bétail. Ceci peut entraîner des avantages écologiques sur la régénération de la biomasse la couverture du sol, l'humidité du sol. La divagation des animaux et leur pression sur les ressources environnementales sont en train d'être réduites.

INCIDENCES SUR LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

Le bureau de la coopérative assure la gestion du projet. Elle planifie les activités à réaliser et rend compte, à son assemblée générale, de l'évolution des activités, lors des réunions trimestrielles. Après avoir déterminé les dépenses à engager en fonction des actions à mener, les deux signataires du compte procèdent au retrait des fonds nécessaires pour permettre au trésorier d'engager les dépenses. Ce dernier veille également à bien garder les pièces justificatives pour transmettre avec le rapport financier à la CPF. L'accompagnement méthodologique est fort a permis de mettre en place une gestion plus rigoureuse une culture de résultats.

DIFFICULTES RENCONTREES

L'insuffisance des fonds reçus et les retards dans la réception des fonds n'a pas permis de réaliser entièrement les activités programmées dans le projet. Seuls 40% des fosses fumières planifiées ont été réalisés. De plus, la coopérative n'a eu qu'une seule campagne de production fourragère, alors qu'elle avait prévu dans son projet de mener deux opérations de production laitière. Cette situation s'explique par le démarrage tardif des activités à cause du retard dans la réception des fonds et la faiblesse des fonds reçus.

FACTEURS DE DURABILITE

La maîtrise des techniques de fauchage, de culture fourragère et de conservation de fourrage demeure incontestablement un catalyseur pour permettre à la coopérative de continuer et de consolider les acquis du projet au delà du FSSA. L'initiative de Koro sur la pratique de l'ensilage est dans une perspective d'être reproduite par d'autres éleveurs non membres de cette organisation. Lors de la journée de démonstration sur la pratique de l'ensilage de l'herbe verte fauchée, le 14 octobre 2010, les éleveurs des villages environnants de Koro, confrontés aux mêmes problèmes, ont décidé d'adopter et de reproduire la pratique de l'ensilage à la prochaine campagne hivernale de 2011. La presse écrite a pris part à l'évènement et le reportage a permis de toucher plusieurs personnes à travers la diffusion qui a été faite.

La région des Hauts bassins joue un rôle important dans l'élevage et la production laitière du Burkina Faso. A ce titre, les autorités locales et la Direction Régionale des Ressources Animales (DRRA) ont mis en place des stratégies pour booster la production laitière de la zone. Ce projet de la Coopérative Koro s'inscrit dans ces priorités et a d'ailleurs bénéficié de l'appui de la direction provinciale des ressources animales.



PROJET D'INFORMATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE : SENSIBILISATION ET VULGARISATION DU FOYER NYETA ET DU PANIER AUTOCUISEUR.

LOCALISATION

village de Sibiribougou situé dans la périphérie de Bamako

ORGANISATION PORTEUSE

La coopérative JEKA BARA a été créée en 2004 par des femmes avec comme objectif l'amélioration de la situation socio-économique de ses membres d'une part et de participer aux efforts de développement économique et sociale du village d'autre part.

PROBLEMES A RESOUDRE

Le village de Sibiribougou situé dans la périphérie de Bamako, est de part sa position géographique une source de ravitaillement de la capitale en bois de chauffe et de charbon. Comme certaines agglomérations de banlieue en Afrique, les populations vivent dans la précarité et exploitent leurs ressources naturelles pour survivre. L'écosystème de la zone est très fragile car le village est situé au flanc de la colline de « Woyowayankô ». On note une déforestation totale de la colline qui a entraîné une érosion hydrique avec des ravinements dans tout le village. Ceci a eu pour conséquence une crise de bois de chauffe pour les familles du village et a entraîné un nouveau poste de dépenses d'énergie pour des familles déjà pauvres. Face à cette situation, les femmes de la coopérative ont décidé d'initier des activités afin de trouver des solutions alternatives au bois de chauffe. Elles ont décidé de promouvoir l'utilisation de technologies d'économie d'énergie comme le foyer Nyeta et le panier autocuiseur qui sont moins consommatrices de bois.

OBJECTIFS

L'objectif général du projet est d'améliorer les revenus des membres de la coopérative par les ressources tirées de la vente des foyers Nyeta et des paniers autocuiseurs. Il s'agit aussi de sensibiliser les populations sur les conséquences de la dégradation des ressources ligneuses au niveau des collines du village.

STRATEGIE

- sensibilisation et information sur les changements climatiques et les conséquences des coupes de bois
- formation des femmes sur la fabrication de paniers autocuiseurs
- confection et promotion du panier autocuiseur
- promotion du foyer Nyeta
- reboisement

Schéma de mise en évidence des liens entre les activités du projet et le CC



RESULTATS / REALISATIONS

Au total, 108 paniers autocuiseurs ont été confectionnés par les femmes de la coopérative Jeka Baara et 40 foyers Nyeta fabriqués. La coopérative avait obtenu de la vente de ces technologies d'économie d'énergie, une marge bénéficiaire de 970 000F. Concernant le renforcement de capacité, 30 femmes ont été formées sur les techniques de confection de panier autocuiseur. La coopérative avait participé à des rencontres nationales et internationales notamment : les deux journées nationales (2009 et 2010) de la femme rurale célébrées au Mali, la FIARA de Dakar édition 2010, le forum social mondial de Dakar en février 2011 et la rencontre de SLOW FOOD à Turin (octobre 2010). Dans le cadre des activités de reboisement, 1000 pieds d'eucalyptus ont été plantés sur la colline du village avec 100% de réussite. Les 100 pieds de Karité plantés sur la même colline par la coopérative se développent normalement : la récolte est attendue au bout de trois ans.

PARTENAIRES

- les autorités communales dans l'appui à la protection de l'environnement
- l'union régionale des chambres de métiers de Madian Coura pour la formation des artisans sur la fabrication des foyers Nyeta
- le centre de recherche forestière

INCIDENCES SUR L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PRODUCTEURS

Les revenus tirés de la vente des paniers et des foyers, ont renforcé la capacité de la caisse d'épargne et de crédit de la coopérative. Cette caisse a permis aujourd'hui de financer plus de 53 femmes de la commune de Sibiribougou, au Mali, pour mener des activités diversifiées comme le petit commerce, la transformation des fruits et légumes. Ces activités contribuent ainsi à réduire leur pauvreté. Elles leur permettent par ailleurs de renforcer leur contribution financière dans la coopérative offrant à celles-ci la possibilité de réinvestir dans d'autres stratégies d'adaptation.



La production et la vente du beurre de Karité qui sera issue de l'exploitation des espèces reboisées viendra aussi augmenter cette capacité financière. La participation de la coopérative Jeka Baara à la rencontre TERRA MARDRE (Terre Mère), à TURIN, en octobre 2010, grâce au soutien du FSSA, lui a donné l'occasion de négocier avec une société italienne Cafarelli, un marché de fourniture de 1000 kg de beurre de karité. De même, lors de sa participation à la journée internationale de la femme rurale, en 2010, la coopérative a noué un partenariat avec le Qatar Charity Mali pour la livraison de plus de 8 tonnes de produits agroalimentaires de transformation. Les profits économiques qui seront tirés de ces partenariats, vont renforcer les ressources financières de la coopérative afin de contribuer de manière substantielle à la réduction de la pauvreté de ses membres.

INCIDENCES SUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES ET LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

La coopérative Jeka Bara est bien structurée. Elle est divisée en trois secteurs : le secteur transformation des produits de cueillettes, le secteur transformation des fruits et légumes et le secteur transformation des céréales. Tous les revenus tirés de ses activités sont systématiquement répartis en trois parts : une pour couvrir les frais d'achat de matières premières, une autre pour le maintien et le renouvellement des ses équipements et la dernière destinée à rémunérer les femmes qui ont permis de générer les revenus. Les cotisations faites toutes les semaines alimentent leur caisse d'épargne. C'est le même système d'organisation qui a été appliqué à leur projet FSSA.

La coopérative, forte de 26 membres (toutes des femmes), partage tous ses comptes rendus technique et financier avec ces dernières. En ce qui concerne l'application des procédures de gestion des fonds, la coopérative s'est bien comportée car les avis de crédits qui montrent que les fonds qui lui sont transférés, sont positionnés dans son compte, sont montrés à tous les membres. Elle dispose comme toutes les autres OP bénéficiaires, d'un système de co-signature pour le retrait de l'argent destiné aux activités. Des bons de commande sont émis après le choix des fabricants des foyers Nyeta. Ce choix se fait aussi sur la base de factures pro forma soumises par au moins trois fabricants. Toutes les dépenses effectuées sont justifiées et validées par la présidente.

Le FSSA a renforcé les capacités de leadership de la coopérative dans le domaine de l'adaptation, car grâce à son soutien financier, la coopérative participe à des rencontres nationales et internationales pour faire la promotion de ses paniers autocuiseurs. Les collectivités locales lui accordent maintenant plus de considération, car la mairie de la commune IV de Sibiribougou à laquelle elle appartient avait confié aux femmes de Jeka Baara, la protection et le reboisement des collines qui se trouvent dans son périmètre communal. La réussite de ses actions de reboisement sur les collines de leur village, a été

le principal élément catalyseur de cette collaboration. Aussi à cause des paniers, leur réseau de partenariat s'est élargi au ministère de la famille. Le projet a renforcé la cohésion entre les membres ; il est plus facile et rentable de travailler ensemble que séparément.

INCIDENCES SUR LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Les foyers améliorés, Nyeta et les paniers autocuiseurs vendus et diffusés jouent un rôle déterminant dans la protection des ressources ligneuses et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les actions de sensibilisation et de formation, ont contribué à la réduction des coupes des arbres pour faire du charbon de bois. Elles ont également renforcé la prise de conscience environnementale. Le peuplement des espèces reboisées serviront de brise vent pour lutter contre l'érosion. Pour contribuer à la régénération et la stabilisation du flanc de la colline, les membres de la coopérative ont plantés un hectare d'eucalyptus avec un taux de réussite d'à peu près 100%. En plus, la coopérative a reconverti 53 femmes productrices de charbon en vendeuse de foyers améliorés et paniers. Pour combler la perte de revenus due à cette reconversion, la coopérative accorde à ces femmes, des crédits pour faire le petit commerce.

Grâce à la sensibilisation et à l'information sur les changements climatiques, les populations de Sibiribougou, ont la conviction que ce phénomène n'est pas une fatalité et que chaque citoyen doit adopter des pratiques qui puissent atténuer les effets et lui permettre de continuer de survivre. C'est ainsi qu'elles se sont engagées dans les activités de reboisement.

FACTEURS DE DURABILITE

Cette bonne pratique de gestion des fonds et du projet, combinée à la dynamique organisationnelle de la coopérative et la confiance que lui accordent certains partenaires comme sa mairie d'appartenance ou, le ministère de la femme du Mali, sont autant d'éléments qui peuvent assurer la continuité du projet et contribuer sensiblement à la réduction de la vulnérabilité de ses membres aux chocs internes ou externes parmi lesquels, la forte variabilité du climat et ses corollaires. La réussite du projet de Jeka Baara et la diffusion des résultats obtenus à travers la fabrication et la vente des paniers autocuiseurs, ont amené le ROPPA à solliciter la CNOP pour l'élaboration d'un projet sur la diffusion à plus grande échelle du panier par la coopérative. En terme de reproductibilité, des femmes des localités de Lassa, Grikumbè, Tanfara, Tenguédo, Dogogoman, kalabambougou, sollicitent la coopérative pour les accompagner et les encadrer dans leurs activités de transformation de fruits et légumes. Sa collaboration avec de nouveaux partenaires comme Qatar Charity est une opportunité pour la continuité de ses activités.

LOCALISATION

Village de Borguindé, commune de Djibo, province de Soum, Burkina Faso

ORGANISATION PAYSANNE PORTEUSE

L'union Dewral, fondé en 1981 par des ressortissants du village de Borguindé, compte 45 membres dont 14 femmes et 31 hommes. Le groupement s'investit dans l'agriculture par la mise en œuvre d'activités de restauration de terres dégradées en vue d'améliorer la production agricole.

PROBLEMES A RESOUDRE

La zone de Dewral est une clairière avec des sols dénudés et dégradés. La baisse des rendements agricoles expose les populations du village à la précarité et à des périodes de soudures longues et pénibles. Cette situation s'est accentuée avec les changements climatiques qui perturbent les cycles saisonniers. Ainsi, les problèmes que le projet de Dewral tente de résoudre portent essentiellement sur l'appauvrissement des sols qui est une conséquence de l'effet combiné de l'érosion éolienne et hydrique, de la disparition du couvert végétal et des pratiques agricoles inadaptées.

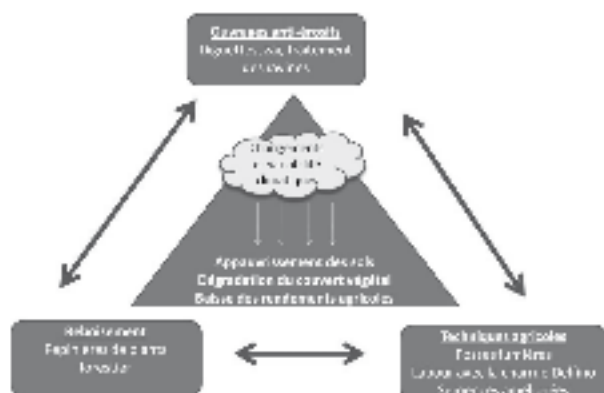
OBJECTIFS

Le projet vise à améliorer les conditions de vie des membres du groupement et de leurs familles, en augmentant les rendements agricoles. Il contribue également à la formation et l'accompagnement des producteurs pour l'adoption de nouvelles pratiques ou le renforcement de celles existantes.

STRATEGIE

Le projet a mis l'accent sur le renforcement des techniques de lutte contre l'érosion éolienne et hydrique, la promotion de pratiques agricoles durables relatives à la fertilisation des sols et à la restauration et la mise en valeur des terres dégradées.

Schéma de mise en évidence des liens entre les activités du projet et le CC



RESULTATS / REALISATIONS

Dans le cadre de la construction d'ouvrages anti érosifs, 3 digues en pierres filtrantes ont été construites et 5 ha de zaï réalisés.

20 fosses fumières ont été construites et remplies pour production de fumure organique destiné à fertiliser les sols des exploitations et de la parcelle commune. Cette parcelle est destinée à la culture de semences améliorées (sorgho et niébé) et s'étend sur 10 ha qui ont été labourés à la charrue Delfino, préservant ainsi la structure du sol. Enfin, 3000 plants forestiers ont été produits en vue du reboisement.

30 producteurs dont les deux pépiniéristes ont été formés sur le traitement des ravines, la confection de zaï, la construction de fosses fumières et la production de plants, contre les 22 prévus à l'entame du projet.

INCIDENCES SUR LES CONDITIONS DE VIE

En raison des difficultés ci-dessous mentionnées, la culture de semences améliorées (sorgho et niébé) va démarrer la prochaine saison hivernale de 2011. La quantité importante de fumier organique produite et les cordons pierreux qui seront encore réalisés pourront contribuer à améliorer sensiblement les rendements. Ainsi les revenus qui seront tirés de la vente de la production, vont renforcer les capacités financières de l'union et améliorer les conditions de vie de ses membres.

INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Le reboisement qui sera fait en 2011 aura des incidences sur l'environnementales, puisqu'il contribuera à la restauration du couvert végétal. Les ressources ligneuses luttent contre la dégradation des sols en limitant l'érosion éolienne et hydrique. Elles améliorent aussi la stabilité et la matière organique du sol. Incidences sur le renforcement de capacités et les pratiques organisationnelles

L'exécution des premières activités laisse présager des résultats satisfaisants durant la prochaine campagne hivernale. Les procédures de gestion financière adoptées par le FSSA, font prendre davantage conscience aux producteurs que la gestion des biens et services communautaires doit être faite avec méthode et transparence. Tous les membres sont impliqués à toutes les étapes : de l'information sur la disponibilité des fonds jusqu'au partage des comptes rendus d'exécution technique et financière. L'autonomie de gestion des fonds est un aspect très positif dans l'appropriation du projet, la responsabilisation et l'engagement des membres.



DIFFICULTES RENCONTREES

Ce groupement de producteurs a démarré tardivement la mise en œuvre de ses activités de 2010 du fait de la réception tardive qui découlent de lenteurs dans les procédures de virements de la banque au crédit mutuelle d'épargne de la localité (caisse populaire de la commune de Djiobo) où est domicilié le compte de l'association.

Les activités de zaï et de cordons pierreux démarrées au mois de juin 2010 ont coïncidé avec l'arrivée des pluies ; ce qui rend difficile leur réalisation. Etant aussi dans une zone d'élevage, les producteurs sont préoccupés par les problèmes d'alimentation du bétail qui surviennent souvent entre mai et juin dans cette zone.

Pour lever ces difficultés, les producteurs, avec l'accompagnement de la Plateforme et du chef de service de l'agriculture, ont décidé de réaliser dès le mois de février 2011 le zaï et les cordons

pierreux. C'est donc un projet qui suit son cours et pour lequel la capitalisation se poursuit.

FACTEURS DE DURABILITÉ

1. La continuation des activités au-delà de la durée du FSSA et l'engagement des partenaires locaux comme la direction provinciale de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques à accompagner l'union Dewral dans la mise en œuvre de son projet. D'ailleurs, une personne ressource de ce service technique de l'agriculture, encadre et appuie l'union depuis la phase conception de son projet.
2. Le partenariat établi avec le groupement semencier de Pobbé-Mengao (ferme semencière) pour la fourniture des semences améliorées.
3. L'implication des autorités locales dans le projet, certains conseillers municipaux sont même membre de l'union



PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DES TROUS DE SEMIS OU « ZAÏ »

LOCALISATION

village de Mounzoun, commune rurale de Baguinéda, cercle de Kati au Mali

ORGANISATION PAYSANNA PORTEUSE

Le Réseau Communal pour le Développement Participatif (RECODEPA) est une organisation paysanne de base qui regroupe des producteurs ruraux dans la commune rurale de Baguinéda et qui vise à contribuer au développement local de la commune. C'est une organisation qui a été créée pour lutter contre la pauvreté et la dégradation des ressources naturelles. Elle cherche à créer les conditions d'une réelle promotion socioéconomique des populations de Baguinéda.

PROBLEMES A RESOUDRE

La faiblesse des rendements agricoles et la disparition progressive de certaines variétés de semences locales performantes, constituent les principaux problèmes à résoudre par le projet. L'organisation de producteur, le RECODEPA, s'est sentie concernée par la question de la sauvegarde du patrimoine génétique, notamment au regard des risques de l'impact climatique et de l'introduction des OGM dans leurs systèmes de production. Elle tente de prévenir ces risques à travers la mise en place de banques de semences appelées «cases de la biodiversité».

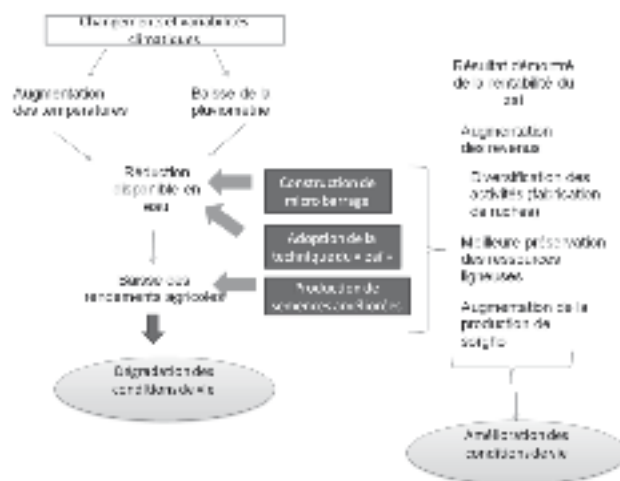
OBJECTIFS

Le projet vise principalement à démontrer la rentabilité de la technique du zaï à Mounzoun où les sols sont dénudés et rocailleux ; et à préserver les variétés locales de semences menacées par la construction d'une case de biodiversité semencière.

STRATEGIE

- aménagement de champs de démonstration de la technique du zaï,
- construction d'une case de biodiversité semencière à variétés hâtives
- réalisation d'un micro barrage pour les activités de maraîchage de contre saison
- formation sur les techniques de compostage et du zaï

Schéma de mise en évidence des liens entre les activités du projet et le CC



RESULTATS / REALISATIONS

Mounzoun est une zone où les sols sont dénudés et rocailleux et la majeure partie des paysans n'ont pas accès aux équipements de labour comme tracteurs et charrues. Or, sans ces genres d'équipements, il est difficile pour les paysans d'avoir des rendements satisfaisants compte tenu de la nature des sols. C'est ainsi que quelques producteurs pratiquent le zaï, mais de façon très timide et dispersée. Le RECODEPA, à travers son projet appuyé par le FSSA, a voulu démontrer de manière plus organisée, la rentabilité de cette technique par rapport aux autres pratiques culturales habituellement utilisées dans un contexte de déficit pluviométrique. Sur le champ de démonstration qui a été aménagé par l'organisation, le rendement à l'hectare obtenu de la parcelle en zaï de sorgho est de 1100 kg contre 600 kg pour une même superficie sans application de la technique du zaï.

La case de biodiversité semencière et le micro barrage ont été réalisés avec l'appui financier du FSSA. Sur le plan de la formation, 40 producteurs ont été formés sur les techniques de confection du zaï manuel. La « case de la biodiversité semencière » fait appel à un certain nombre de principes et d'engagements dont les objectifs reposent sur la responsabilisation des producteurs dans la conservation de semences de variétés locale (espèces et variétés cultivées).

Elle permet également de valoriser leurs savoirs et savoir-faire en termes de techniques locales peu coûteuses de conservation de semences : valorisation des matériaux locaux (canaris, jarres, boîtes sous vide, etc.), utilisation des conservateurs naturels (cendre, feuille de neem, etc.) et respect des techniques traditionnelles d'architecture (simplicité, aération, reproductibilité). La case de la biodiversité permet de collecter auprès des paysans, des variétés locales de semences qui sont



en voie de disparition, comme la courge, le calebassier et le gombo nain. Ces variétés peuvent permettre aux paysans de diversifier leur production et leurs sources de revenus et renforcer ainsi leurs capacités de résilience face à la pauvreté et à la vulnérabilité au changement climatique.

PARTENAIRES

- Autorités locales pour la mise à disposition du champ de démonstration ;
- Service technique de l'agriculture de Baguinéda pour la réalisation du zaï et la production et la collecte de semences

INCIDENCES SUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PRODUCTEURS

Les ressources tirées de la vente de la production de sorgho, a permis au RECODEPA de réaliser plus de 125 ruches Kenyanes destinées à la production de miel. Cette introduction de l'apiculture diversifie et accroît les moyens financiers des membres de l'OP et des populations qui la pratiquent afin de réduire leur pauvreté et leur vulnérabilité aux variations climatiques. Les ruches sont en production et la vente du miel, renforcera les capacités financières des bénéficiaires. Les activités maraichères qui sont en train d'être menées dans la zone grâce au micro barrage, contribueront à améliorer les conditions de vie des communautés.

INCIDENCES SUR LE RENFORCEMENT DE CAPACITES ET LES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES

Pour les responsables du RECODEPA, l'autonomie de gestion est devenue une réalité avec le projet FSSA. Ils décident de ce qui doit être fait et rendent régulièrement compte à la plateforme CNOP du Mali et à la coordination du FSSA. Il n'y a pas d'ingérence à quelque niveau que ce soit. Ce qui incite davantage à faire de la transparence et de la rigueur dans la gestion du projet, un crédo. Cette responsabilisation a permis aux membres de se sentir en confiance et d'être valorisés tout en étant motivés.

Grâce aux acquis de la formation sur le zaï et à sa rentabilité démontrée, plusieurs paysans adoptent maintenant cette

pratique. Les producteurs ont acquis une formation sur le maintien de la fertilité des sols et des méthodes alternatives aux engrais chimiques. Ils avaient bénéficié aussi d'une session de formation sur les sources et les techniques d'utilisation de pesticides biologiques. Ainsi les techniques de compostage, de traitement et de protection biologique sont mieux maîtrisées. L'ail, les anones ou pomme cannelle, les piments, le moringa, l'eucalyptus, le cendre de bois et le papayer, sont quelques ressources disponibles et utilisables dans le cadre de la protection biologique des plantes.

INCIDENCES SUR LA PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

En saison sèche, les paysans s'adonnaient à la production du charbon de bois pour le vendre dans les marchés urbains ou au bord de la route nationale Bamako - Ségou. Comme les ressources ligneuses sont rares, ils ont commencé à couper le karité (qui est une plante protégée) pour en faire du charbon. Le RECODEPA, conscient du fait qu'aucune action durable de préservation des ressources, ne peut se réaliser dans une telle situation, a entamé une campagne d'information et de sensibilisation.

Le FSSA lui a permis d'arriver à reconvertir ces producteurs de charbon en apiculteurs pour combler la perte de revenu. C'est ainsi que plus de 125 ruches Kenyanes ont été construites pour le bénéfice de ses membres et de ces ex charbonniers. Les méthodes biologiques de protection des plantes, adoptées par les producteurs, permettent d'obtenir une production de qualité saine pour la santé des consommateurs. Les pesticides biologiques ne présentent pas de danger pour les producteurs, les consommateurs et l'environnement.

FACTEURS DE DURABILITE

Le niveau élevé de responsabilité des bénéficiaires dans la gestion ressources financières qui leur sont allouées et dans la conduite de leur projet et son appropriation par les communautés, sont des gages certains de continuation des acquis enregistrés. La reproductibilité du projet par d'autres OP est très possible, en raison de la démarche souple qui responsabilise les acteurs bénéficiaires.



INTRODUCTION

Dans le cadre de l'exercice de leurs rôles et responsabilités, les plateformes et les comités de pilotages sont chargés entre autres d'étudier et de sélectionner les propositions de projets soumises par les Organisations de Producteurs. Pour cela, ils s'appuient sur les différents critères figurant dans la grille d'évaluation du guide de sélection, pour fonder de manière objective leurs décisions d'approbation ou de rejet de projets. C'est dans le but d'appuyer l'exécution de ces tâches, que le présent guide est élaboré. Il est articulé autour des aspects suivants :

- La réception et l'enregistrement des dossiers de projets
- L'évaluation des dossiers de projets
- La notification des résultats de l'évaluation à tous les porteurs de projets

LA RECEPTION ET L'ENREGISTREMENT DES DOSSIERS DE PROJETS

La réception et l'enregistrement des dossiers de projet se feront au niveau du secrétariat de la plateforme paysanne. Le point focal du FSSA est chargé de coordonner cette activité. Au fur et à mesure que les propositions de projets sont déposées auprès du secrétariat de la plateforme, celui-ci informe le point focal, qui procède à leur enregistrement dans la « fiche d'enregistrement des dossiers de projets ». Après la clôture du dépôt des dossiers, il informe la plateforme, IED Afrique et l'ensemble des membres du comité de pilotage en leur faisant parvenir par email ou par fax une copie de la fiche d'enregistrement qui récapitule l'ensemble des projets. Les copies électroniques des projets sont envoyées à IED Afrique et des copies dures des différentes propositions sont mises à la disposition des membres du comité de pilotage.

FICHE D'ENREGISTREMENT DES DOSSIERS DE PROJETS

N° ordre d'arrivée	Titre du projet	Nom de l'OP porteuse	Localisation	Date de dépôt	Personne(s) ayant déposé le dossier	Emargement

L'EVALUATION DES DOSSIERS DE PROJETS

Cette étape fait suite à la réception et l'enregistrement des projets. Elle se fera après la clôture du dépôt des dossiers, à une date à la convenance des membres du comité de sélection en tenant compte de l'échéancier du projet. Elle nécessitera une journée de travail, au début de laquelle, le comité de sélection se réunit et parcourt la grille d'évaluation pour harmoniser leur position.

Le comité de sélection aura pour mission la vérification et l'évaluation des propositions sur la base des critères indiqués dans la grille d'évaluation ci-dessous avec des argumentaires soutenus et croisés autour des éléments de justification des choix. Une première pré-sélection est faite en se basant sur les conditions d'éligibilité des porteurs de projets qui figurent dans l'appel à proposition. L'étape de la sélection des propositions est assujettie au respect des conditions d'éligibilité des OP porteuses. Tous les dossiers de projets soumis doivent suivre le format d'élaboration des propositions (voir le document d'appel à proposition).

GRILLE D'EVALUATION

	Critères d'évaluation	Très faible	Faible	Moyen	Fort	Très fort	Commentaires sur les raisons du score affecté
		1	2	3	4	5	
pertinence	Articulation entre les activités proposées avec le changement climatique						
	Capacités des activités proposées à résoudre le problème identifié ou répondre au besoin exprimé						
Caractère innovant	Démarche et outils proposés dans la mise en œuvre (stratégie d'exécution)						
	Originalité des activités proposées						



Aspects relatifs à la reproductibilité et la durabilité	Perspectives de continuité des activités après la fin du FSSA						
	Valeur ajoutée des activités proposées : comment jugez-vous l'importance de cette valeur ajoutée						
	Valorisation des ressources locales (naturelles, humaines, techniques, sociales)						
Capacité de l'organisation à conduire convenablement le projet	Maîtrise des solutions proposées : est ce que le porteur de projet dispose des capacités nécessaires pour réussir les activités proposées						
	Existence d'une expérience dans la gestion de projets ou de subventions						
Partenariat et Partage	Existence de ressources humaines capables de gérer la subvention et les activités proposées						
	En l'absence de procédures formelles, potentiel de l'organisation à se mettre à niveau après une formation appropriée						
	Clarté des objectifs du partenariat						
	Qualité du partenariat proposé						
	Qualité du système de partage des méthodes et des résultats avec le reste de la communauté						
Effets/impacts de l'initiative	Sur le renforcement des capacités de l'organisation porteuse de projet						
	Sur les conditions de vie de ses membres						
	Sur l'environnement et les ressources naturelles de façon générale						
Respect d'autres éléments du format d'élaboration	Budget détaillé						
	Le système de suivi						

Lors de la mise en commun, le nombre de croix dans une case de la grille sera fonction du nombre de personnes du comité qui auront donné un score à ce critère.

La corrélation entre la qualité de la proposition et la capacité organisationnelle du porteur de projet est importante dans la sélection finale. Il existe une forte probabilité que le montant des financements demandés sera influencé par le plafond annoncé ; c'est-à-dire que les budgets proposés vont tendre le plus près possible de ce plafond. Si une organisation présente une proposition de qualité mais que le Comité a des doutes sur sa capacité à gérer le financement demandé, il est envisageable de demander au porteur de projet de redimensionner financièrement son projet. Il est préférable d'avoir des projets de petite dimension financière mais maîtrisable et plus durables. Les projets dont la survie dépend essentiellement du financement ne doivent pas être encouragés.

LA NOTIFICATION DES RESULTATS DE L'EVALUATION À TOUS LES PORTEURS DE PROJETS

Après cette étape de présélection, le Comité de sélection effectuera des visites de terrain au niveau des OP porteuses de projets retenus provisoirement, pour collecter des informations complémentaires (visites des initiatives d'adaptation en cours, mode de fonctionnement, capacité de gestion, etc. afin de confronter les éléments décrits dans le projet aux pratiques). De telles visites permettront de valider ou non des projets présélectionnés. Un procès verbal signé par les membres du comité sanctionnera cette étape de la sélection de manière globale. Ainsi une notification est faite par le comité à tous les porteurs de projets présélectionnés pour les informer de la décision finale. Un rapport est établi pour donner les principales raisons qui justifient l'approbation. Les résultats sont communiqués à IED Afrique

Après l'étape de l'évaluation, une notification est faite à tous les porteurs de projets des résultats avec des éléments argumentés de l'évaluation des propositions.